

1er novembre 2010

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, dûment convoquée et tenue le 1er novembre 2010 à 19h30.

Présences : Lucie Gilbert, Marco Laplante, Michel Fortin, Claire Pouliot, Carl Lessard

Absence : Julie Simard

Formant quorum sous la présidence du Maire Henri Gagné.
Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Claire Pouliot.

L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2010 est proposée par Lucie Gilbert.

L'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 octobre 2010 est proposée par Marco Laplante.

L'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 octobre 2010 est proposée par Michel Fortin.

Il est proposé par Lucie Gilbert et résolu à l'unanimité que la secrétaire soit autorisée à payer les comptes pour un montant de \$87,128.59 (chèques numéro 1 + 14 731 à 14 798).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

ACHAT CAMION F450 USAGÉ À G.P. AUTO ENR.

Suite à l'ouverture des soumissions, tenue le 14 octobre 2010 à 10h05, une soumission a été reçue et présentée. Il s'agit de G.P. Auto Enr. qui a soumissionné pour un Ford F450 2005 avec boîte dompeuse de 9 pieds, 6.0 litres diesel, automatique, 4 x 4, 80 000 km au prix de 37 000\$.

Carl Lessard et Robert Nadeau sont allés le voir et tout semble fonctionnel.

Sur proposition de Carl Lessard, adopté à l'unanimité, il est résolu que le conseil municipal accepte la soumission conforme présentée par G.P. Auto Enr. pour un camion Ford F450 2005 au montant de 37 000\$ plus taxes, soit 41 763.75\$. Le tout conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt par le MAMROT.

EMPRUNT TEMPORAIRE DE 45 000\$ POUR ACHAT CAMION

Sur proposition de Carl Lessard et adopté à l'unanimité, il est résolu que le conseil municipal contracte un emprunt temporaire de 45 000\$, selon le règlement d'emprunt # 266-10, auprès de la caisse Desjardins de Beauce-Centre aux conditions de celle-ci.

Il est aussi résolu que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents relatifs à ce et emprunt.

RECOMMANDATION DE PAIEMENT # 5 AUX CONSTRUCTIONS DE L'AMIANTE

Sur proposition de Michel Fortin et adopté à l'unanimité, il est résolu que le conseil municipal autorise le paiement du décompte progressif # 5 au montant de 26 037.97\$ aux Constructions de l'Amiante dans le cadre du projet de renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout de la rue Grondin.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Claire Pouliot donne avis de motion qu'à une assemblée ultérieure du conseil, un règlement sera adopté en vue de fixer la rémunération des élus municipaux pour l'année 2011.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT TAUX DE TAXATION 2011

Lucie Gilbert donne avis de motion qu'à une assemblée ultérieure du conseil, un règlement sera adopté en vue de fixer le taux d'imposition des taxes générales et de service pour l'année 2011.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

Conformément aux articles 357 et 358 de la L.E.R.M. dans les municipalités, chaque élu dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires pour l'année 2010-2011.

NOMINATION DU PRO-MAIRE

Il est proposé par Claire Pouliot et résolu à l'unanimité que Lucie Gilbert renouvelle son mandat de pro-maire pour une période de 1 an.

RAPPORT DU MAIRE

Conformément à l'article 955 du code municipal, le maire soumet le rapport financier 2009 concernant la situation financière de la Municipalité Saint-Frédéric :

Revenus	1 458 945 \$
Dépenses	(1 069 052)\$
Amortissements	207 218 \$
Remboursement de la dette à long terme	(54 276)\$
Activités d'investissement	(585 516)\$
Réserves financières à fonds réservés	6 107 \$
Déficit de l'exercice	(36 674)\$

Pour l'année 2010, un budget équilibré de 1 060 580\$ a été adopté le 21 janvier 2010. À moins de circonstances exceptionnelles, les prévisions budgétaires seront respectées.

En ce qui a trait aux contrats accordés depuis le dernier rapport financier, les faits sont les suivants :

Les Constructions de l'Amiante	601 004.18\$
→ renouvellement conduites rue Grondin	
Réal Huot	25 848.45\$
→ pièces aqueduc & égout	

Roche Ltée		152 501.82\$
→ rue Grondin	64 156.24\$	
→ parc industriel	38 164.92\$	
→ courbe Rte 112	41 492.21\$	
→ mise aux normes eau	4 694.36\$	
→ projet Village-Marie	3 994.09\$	

Pour la prochaine année fiscale, le budget 2011 sera adopté au cours du mois de décembre lors d'une assemblée spéciale qui sera convoquée par avis public.

Pour l'année 2011, les dossiers suivant seront traités :

- Asphaltage rue Lehoux.
- Mise aux normes de l'eau potable.
- Renouvellement des conduites d'aqueduc de la courbe de la Route 112 et de la rue Gagnon.
- Travailler de concert avec les Loisirs pour trouver une solution pour le terrain de balle.

INDICATEURS DE GESTION

Voirie municipale

Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (a)	937\$
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (b)	1 818\$

Enlèvement de la neige

Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (a)	1 632\$
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (b)	1 795\$

Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution

Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite	150,0000
Coût de distribution par kilomètre de conduite (a)	6 371\$
Coût de distribution par kilomètre de conduite (b)	8 533\$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (a)	0,05\$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (b)	0,08\$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (a)	0,26\$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (b)	0,35\$

Traitement des eaux usées et réseaux d'égout

Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (a)	0,67\$
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (b)	1,83\$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (a)	0\$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (b)	0\$

Santé financière et globale

Pourcentage du service de la dette	16,01%
Pourcentage d'endettement	20,68%

Ressources humaines

Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	1,04%
Effort de formation par employé	13,11 h

Durée moyenne des lésions professionnelles	s.o.
Taux de départs potentiels à la retraite	0%
(a) Dépenses de fonctionnement	
(b) Dépenses de fonctionnement plus l'amortissement	

2^e OPÉRATEUR DE MACHINERIE D'HIVER

Sur proposition de Michel Fortin et adopté à l'unanimité, il est résolu que Cyrille Faucher soit embauché, sur appel, comme 2^e opérateur de machinerie d'hiver.

Une annonce sera mise sur le prochain bulletin municipal pour trouver un 3^e opérateur de machinerie d'hiver qui sera sur appel lorsque Cyrille ne sera pas disponible.

RAPPORT DES COMITÉS

a) Entretien routier

Du gravier a été mis dans la Route Lessard et le rang St-Narcisse. Aussi, la niveleuse a fait une tournée de la Municipalité.

Du débroussaillage a été fait dans le Rang St-Louis, la Route Giguère et une partie du rang St-Amable.

b) Loisirs et embellissement

Les enfants de l'école ont planté des bulbes de tulipes dans le parc municipal.

Les bénévoles de la bibliothèque ont reçu une formation. Les livres électroniques s'en viennent tranquillement mais pour Saint-Frédéric, ce n'est vraiment pas pour tout de suite.

c) Eau potable

L'avis d'ébullition est maintenant levé.

d) O.M.H.

Rien à mentionner.

CORRESPONDANCE

Droit de passage au Club de motoneige Beauce Frontenac

Il est proposé par Michel Fortin et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric accorde au Club de motoneige Beauce Frontenac de Thetford-Mines le droit de passage pour une traverse dans le rang St-Pierre sur la terre à Yvan Nadeau et dans le Rang 2 sur la portion de Saint-Frédéric pour l'hiver 2010-2011. Cette autorisation est conditionnelle à l'installation de signalisation règlementaire indiquant qu'il y a circulation d'automobiles et de motoneiges ensemble.

Carte de remerciement de l'Age d'or pour leur avoir prêté la salle gratuitement lors de leur tournoi de baseball poche qui fut un grand succès.

Lettre de la Chambre de Commerce rappelant leur souper annuel le 13 novembre prochain.

Appui à l'agriculture de notre milieu

Considérant l'importance de l'apport économique de l'agriculture dans notre milieu (création d'une valeur de ventes annuelles de l'ordre de 97 millions de \$ dans la MRC de Robert-Cliche;

Considérant que le gouvernement du Québec confirmait un budget pour cinq ans destiné au programme de resserrement dont :

- le plafonnement des unités assurées;
- la modulation du partage de la prime;
- l'actualisation des coûts de production;
- le plafonnement global des compensations;
- la réduction du nombre de porcs assurés;
- l'exclusion de certaines dépenses assumées par les producteurs (promotion, R&D);
- et le retrait de 25% des entreprises pour le calcul des coûts de production.

Considérant que les producteurs agricoles se sont formellement engagés à respecter le budget alloué à la Financière agricole du Québec (FADQ) pour les cinq prochaines années;

Considérant que la Financière agricole du Québec a pour mandat « de stimuler les investissements et de protéger les revenus en vue de favoriser la réussite et la pérennité des entreprises agricoles québécoises »;

Considérant qu'à l'heure actuelle, plusieurs productions nécessitant le support du programme d'assurance stabilisation du revenu, dont entres autres les productions de porcs et de bovins, vivent des situations financières critiques et plusieurs seront dans l'obligation de fermer leurs portes;

Il est proposé par Claire Pouliot et adopté à l'unanimité que le conseil municipal appuie les producteurs et productrices agricoles de notre municipalité afin qu'ils obtiennent rapidement de l'ÉTAT :

- le retrait de la mesure visant à exclure du calcul du coût de production 25% des fermes qui ont connu les moins bons résultats durant l'année de référence;
- un ou des programmes d'adaptation spécifiques pour les fermes visés par l'ensemble des mesures de resserrement.

Publicité dans Beauce Média

Il est proposé par Marco Laplante et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric achète une offre publicitaire dans le Beauce Média qui prépare des pages honorifiques pour les lauréats de la Soirée des Sommets, dont la Meunerie Saint-Frédéric, au coût de \$112 pour un espace simple.

Pétition de gens du Rang 3 et de la Route Lessard demandant au conseil de prévoir au budget 2011 un montant pour mettre une bonne couche de gravier dans ces rangs. Le conseil s'engage à regarder ça attentivement lors du prochain budget.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen du Rang 2 mentionne qu'un fossé a été dérivé vers son érablière il y a quelques années. Ce fossé est complètement plein. Il y aurait un bout de 200 pieds environ à creuser. Le citoyen mentionne que si la Municipalité ne le creuse pas, celui-ci remettra le fossé à sa place initiale. Le conseil ira voir sur place et lui reviendra avec une réponse par la suite.

VARIA

Rien à mentionner.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Marco Laplante à 21h25.